

Les Galets de la Mollière



Rue Faidherbe

80410 LA MOLLIÈRE

Tél. : 03 22 26 61 85 / Fax : 03 22 26 65 68

R.C. Abbeville B 307 129 569

APE 553 OZ

TARIF 2018 LIBERTÉ

(Toutes taxes comprises dont TVA 10 %)

FORFAIT long séjour saisonnier pour l'occupation temporaire d'un emplacement du 31 Mars au 1^{er} Novembre 2018 quelle que soit la date d'arrivée ou de départ.

DESCRIPTIF	RÈGLEMENT
<p style="text-align: center;"><u>FORFAIT LIBERTÉ</u></p> <p>1 emplacement standard de 95 m² environ comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 branchement électrique 10 ampères- Douches et eau chaude comprises- La caravane et la voiture- Pour un nombre indéterminé de personnes- Taxe de séjour <p style="text-align: center;"><u>(La sous-location est exclue et interdite)</u></p> <p>- Installation supplémentaire</p>	<p style="text-align: center;">2 622 €</p> <p style="text-align: center;"><u>Le règlement du forfait doit être soldé en totalité pour le 31/08</u></p> <p style="text-align: center;">175 €</p>

Durant les mois de NOVEMBRE, DECEMBRE, JANVIER, FEVRIER et MARS, les forfaitaires pourront laisser gratuitement leur matériel sans toutefois y séjourner, les installations sanitaires du camp seront fermées pour risque de gel.

Les forfaitaires devront se conformer strictement au règlement intérieur du camp et particulièrement au règlement des forfaits saisonniers dont un exemplaire sera affiché à l'entrée du camp.

Il sera remis à notre clientèle moyennant une consigne de 40 €, une clef magnétique d'accès au camping. Toute clef perdue ou détériorée sera facturée du même montant.